

Jeudi 8 septembre 2011

Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre Assemblée Générale annuelle le :

Mercredi 12 octobre 2011 de 15 h 00 à 17 h 30
Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville, à Rennes
Salle du conseil communautaire

Après le bilan de ces trois dernières années, l'Assemblée Générale Ordinaire devra assurer le renouvellement des membres du Bureau. C'est pourquoi j'espère une participation nombreuse des adhérents.

Au cours de ces 3 années et après un développement significatif, l'ADGCF doit maintenant imaginer son futur, au moment où les territoires peuvent se recomposer au travers de la loi RCT du 16 décembre 2010 et au moment où le positionnement de l'intercommunalité devient central au sein des collectivités territoriales.

Le Bureau, réuni le 3 septembre dernier, a débattu longuement des perspectives 2011/2014 pour l'Association. Celles-ci seront présentées, au nom du Bureau, à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, il me revient de lancer un « appel à volontaires » auprès de toutes celles et de tous ceux qui veulent s'investir tant nationalement que régionalement, dans les actions menées par l'Association. Si vous souhaitez prendre plus de responsabilités, n'hésitez pas à me le faire savoir (avant fin septembre) par mail : pascal.fortoul@paysvoironnais.com ou tel : 04 76 93 17 11.

Comme il est de tradition, l'Assemblée générale pourra, si vous le souhaitez, se prolonger par une dimension plus festive, en découvrant ou redécouvrant la ville de St Malo (visite guidée) qui se poursuivra par un dîner à l'hôtel d'Asfeld (ancienne maison de corsaire). *Les modalités d'inscription sont indiquées en annexe.*

Enfin, il est possible que vous ne puissiez pas être avec nous le mercredi 12 octobre. Dans ce cas, je vous demande de bien vouloir transmettre vos deux pouvoirs (AG extraordinaire et ordinaire) par mail : marie-agnes.ducrot@adgcf.fr ou par fax : 04 76 91 85 40.

Comptant sur votre présence pour ce rendez-vous annuel important pour défendre les valeurs portées par notre Association,

Je vous prie de croire, *Cher(e) Collègue,* en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



Pascal FORTOUL
Président

191 rue Saint Honoré – 75001 PARIS
Portable Pascal Fortoul : 06 82 81 23 60 – mail : pascal.fortoul@paysvoironnais.com



Association
des Directeurs
Généraux
des Communautés
de France

Infos pratiques :
Inscription avant le **1^{er} octobre** en ligne sur le
site : www.adgcf.fr
Le rapport moral et le rapport financier seront
disponibles sur le site à compter du **4 octobre**

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADGCF

Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville, à Rennes
Salle du conseil communautaire
mercredi 12 octobre 2011

15 h 00 – 15 h 30

Assemblée générale extraordinaire

- ▶ Accueil des participants
- ▶ Mot de bienvenue de Pascal Fortoul, président
- ▶ Modification des statuts

15 h 30 – 17 h 30

Assemblée générale ordinaire

- ▶ Rapport moral et rapport financier
- ▶ Bilan et perspectives : définition d'une stratégie pour les années à venir
- ▶ Moyens à mettre en œuvre
- ▶ Organisation bureau et délégations régionales : désignation et élection du bureau
- ▶ Débat sur ces rapports et vote de l'assemblée
- ▶ Confirmation des modalités de cotisation pour 2012
- ▶ Questions diverses

À partir de 19 h 00

Visite guidée de St Malo

Les membres de l'ADGCF sont conviés, à l'issue de l'Assemblée générale, à une visite guidée de St Malo. La richesse des négociants ne s'exprime pas mieux que dans les constructions qu'ils ont laissées. Si les maisons à pans de bois et à vitraux peints ressemblant à des châteaux-arrières de navires ont presque toutes disparues (La Maison des Poètes et des Ecrivains), les anciennes constructions de pierres sont encore assez nombreuses pour témoigner de ce que fut la richesse de Saint-Malo (L'Hôtel d'Asfeld).

Les combats de 1944 dévastent le port et détruisent l'Intra Muros à 80%. Si la reconstruction lui a restitué sa silhouette légendaire, Saint-Malo, cité historique et de fastes maritimes, se dote depuis des équipements indispensables à l'un des plus hauts lieux du tourisme de Bretagne et au premier port de la côte nord.

À partir de 20 h 00
Dîner à l'hôtel d'Asfeld – Maison de corsaire

Cette demeure est aujourd'hui classée Monument Historique (intérieur et extérieur), ce qui permet de conserver son caractère authentique et de garantir sa restauration sans faute.

Elle vous invite à un voyage dans l'Histoire malouine du 17^{ème} au 21^{ème} siècle, chez l'un des plus importants " Messieurs de Saint-Malo".

En effet, François Auguste Magon de la Lande, Corsaire du Roi, négociant de Saint-Malo, l'un des plus puissants armateurs de cette ville, et aussi, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, est à l'origine de la construction de cette maison.

Inscription
Visite St Malo et dîner à l'hôtel d'Asfeld

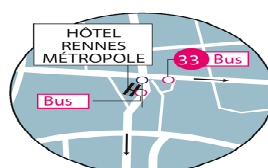
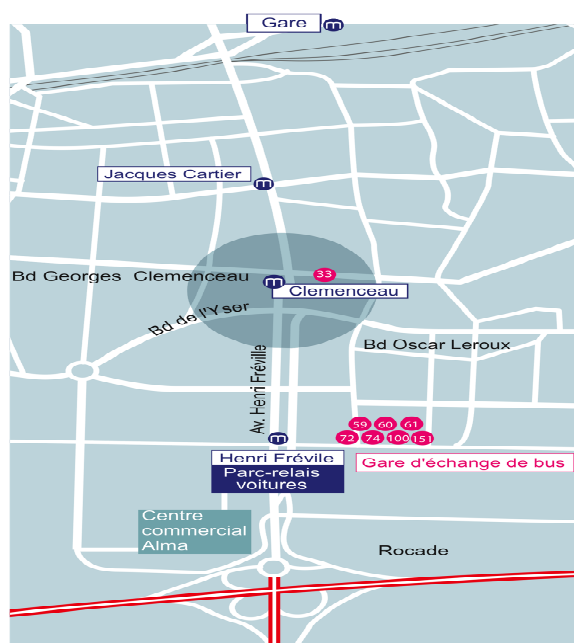
Le déplacement sera assuré en bus depuis l'hôtel communautaire de Rennes, ce qui permettra aux membres de l'ADGCF d'éviter, notamment sur le trajet du retour d'avoir affaire à la compétence de police du Maire.

Ne manquez pas ce moment de convivialité et de partage.

adhérent ADGCF¹

Participation de 20 € TTC L'inscription ne sera définitive qu'à réception d'un chèque libellé à l'ordre de l'ADGCF – inscription jusqu'au 1^{er} octobre – places limitées

Plan d'accès à l'Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville, à Rennes



Comment y aller ?

En métro Station Clemenceau
(à deux stations de la gare)

En bus ligne 33 (arrêt Clemenceau)

L'Hôtel de Rennes Métropole se situe à proximité de la rocade sud (sortie Alma) et du parc-relais Henri-Fréville

¹ **chèque libellé à l'ADGCF à adresser à Jean-François DAUVERGNE - Trésorier de l'ADGCF**
Communauté de communes du Pays d'Amplepuis Thizy
Lac des Sapins – Le Bancillon 69550 CUBLIZE



CONVOCATION

Le mercredi 12 octobre 2011

Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville, à Rennes
Salle du conseil communautaire

15 h 00 – 15 h 30
Assemblée générale extraordinaire

➤ *Projet de modification des statuts (joint en annexe)*

Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence à cette assemblée en nous renvoyant le bulletin-réponse par mail : marie-agnes.ducrot@adgcf.fr ou par fax : 04 76 91 85 40

M. Mme Mlle PRENOM / NOM.....
fonction
structure
adresse
code postal ville
tél fax
mail

- souhaite s'inscrire à l'assemblée générale extraordinaire de l'ADGCF
 sera absent et donne pouvoir

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ADGCF

Donne pouvoir à :

.....

Fait le

Signature



CONVOCATION

Le mercredi 12 octobre 2011

Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville, à Rennes
Salle du conseil communautaire

15 h 30 – 17 h 30
Assemblée générale ordinaire

Tous les documents (rapport moral, rapport financier, perspectives 2011 – 2014) seront disponibles sur le site www.adgcf.fr à compter du 4 octobre 2011

Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence à cette assemblée en nous renvoyant le bulletin-réponse par mail : marie-agnes.ducrot@adgcf.fr ou par fax : 04 76 91 85 40

M. Mme Mlle PRENOM / NOM.....

fonction

structure

adresse

code postal ville

tél fax

mail

souhaite s'inscrire à l'assemblée générale ordinaire de l'ADGCF

sera absent et donne pouvoir

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ADGCF

Donne pouvoir à :

.....

Fait le

Signature